

Conseil d'école n°3 – Procès verbal

Présents :

Équipe enseignante : Mme PERNIN (directrice), Mmes CHAMPION, GELIN, DARDART (adjointes), Mme FLEURANT (maîtresse E, RASED)

Équipe municipale : Mme Djemali (maire), M Petiot (adjoint), Mme Jarniac (adjointe)

Représentants de parents : M. Logerot, Mme Chapuis, Mme Notte, M. Bordin

Excusés: Mme Meunier (inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Dijon-Sud), Mme FOURIER (psychologue scolaire, RASED), Mme Camus (adjointe), Mme Rousseaux (responsable du périscolaire), M. Bergeret (représentant des parents d'élèves), Mme BERTET (enseignante)

1. Préparation de la rentrée 2024

*Ecole :

Les inscriptions pour la rentrée prochaine ont eu lieu les 13 et 14 mai (12 inscriptions au CP, une inscription au CE2).

Pour la rentrée prochaine, les effectifs prévisionnels sont les suivants :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	12	14	11	7

Total : 57 élèves

Mmes Champion et Gelin travailleront à temps partiel l'an prochain.

A ce jour, le nom des enseignants qui effectueront les compléments de temps partiel ne sont pas connus.

Les classes seront les suivantes :

*CP-CE1 : 19 élèves (Mme Champion)

*CE1-CE2 : 20 élèves (Mme Gelin)

*CM1-CM2 : 18 élèves (Mme PERNIN)

En cette fin d'année, une liaison GS/CP est mise en place.

Les élèves de GS de Mme Picot ont écrit une lettre aux élèves de CP qui leur ont répondu.

Les élèves de CP ont inventé une histoire à partir d'un album sans texte. Ils iront le lire aux élèves de GS.

Le mardi 25 juin après-midi, l'école mettra en place le dispositif « les classes montent ». Chacun, le temps d'une demi-journée, se retrouvera avec l'enseignante qui l'accueillera l'an prochain.

Enfin, une soirée « porte-ouverte » sera organisée le vendredi 28 juin de 16h30 à 17h30 pour les futurs CP et leurs familles. Ils pourront ainsi venir découvrir la classe de CP à travers quelques activités libres, les enseignantes resteront disponibles pour échanger avec les parents.

Les listes de fournitures scolaires pour la rentrée 2024 ont été présentées.

*Périscolaire :

Mme Rousseaux est la nouvelle responsable du périscolaire.

*Bilan des prises en charge RASED pour l'année scolaire 2023/2024.

Mme Fleurant a, cette année, reçu 22 demandes d'aide. 17 ont pu être satisfaites (3 MS, 2 GS, 3 CP, 4 CE1, 3 CE2, 2 CM1). Elle a ainsi accompagné les élèves en français et/ou mathématiques.

Elle a également aidé à la passation des évaluations nationales et effectuée, en cette fin d'année, des tests de fluence auprès de l'ensemble des élèves.

2. Bilan des activités et projets de l'année

*Les décloisonnements et échanges de services se poursuivent en cette fin d'année.

Mme Gelin assure l'enseignement des arts visuels dans la classe de CM pendant que ses élèves sont pris en charge en EPS par Mme PERNIN.

Mme Dardart accompagne les CM à la piscine. Mme Pernin assure l'enseignement des mathématiques dans la classe de CP-CE1.

*Les élèves continuent de se rendre à la bibliothèque une fois par quinzaine, le jeudi. Nous remercions une nouvelle fois les bénévoles pour leur accueil et leur implication.

Activités pour la classe de CP-CE1 :

*Les élèves se sont rendus à Dijon, le vendredi 7 juin, afin de participer à une journée d'initiation au handisport. Ils étaient accompagnés de la classe ULIS « troubles des fonctions motrices » de l'école Chevreur.

Activités pour la classe de CE1-CE2 :

*La seconde sortie en forêt a eu lieu le lundi 8 avril. Cette fois-ci, les élèves ont travaillé sur les traces animales observables en milieu forestier.

* L'adjudant Le Goff est venu à l'école le lundi 13 mai afin d'assurer la passation du permis piéton. Tous les élèves l'ont obtenu.

*Un cycle initiation « handball » encadré par un intervenant du club de handball de Genlis a débuté.

Activités pour la classe de CM1-CM2 :

*Les élèves ont bénéficié d'une journée de sensibilisation au cyberharcèlement, le jeudi 16 mai. Cette dernière a été mise en place en collaboration avec le CLAS de la communauté de communes.

Des membres de la ligue de l'enseignement sont intervenus dans la classe.

*Ils ont bénéficié d'un module de formation aux gestes qui sauvent animé par M. Couland, pompier, le vendredi 17 mai après-midi.

*Pendant la période 5, les élèves de CM bénéficient d'un cycle natation, le mardi matin, à la piscine de Nuits-Saint-Georges.

*Le projet « En route pour Paris 2024 ! » de la classe de CM1-CM2 va bientôt s'achever.

La classe a participé, du 2 au 6 avril, à la Semaine Olympique et Paralympique, bénéficiant des interventions du comité départemental olympique et du comité départemental handisport (pratique du rugby fauteuil, de la boccia). L'école avait également reçu l'exposition « Champio.nes », mise à disposition par Génération 2024, dans le cadre de son olympiade culturelle.

Une petite exposition à destination des parents de la classe a été organisée le vendredi 5 avril, afin de valoriser les productions des élèves (productions plastiques, affiches ...).

*Les élèves sont allés visiter le collège, le jeudi 30 mai. Ils s'y sont rendus en vélo.

L'école a reçu la visite de deux sportifs handisport : Corentin Le Guen (7 mai) et Sebastien Verdin (30 mai). Ils ont échangé avec les élèves, le temps d'un après-midi, autour du handicap, de leur vie de sportif. Un grand merci à eux !

Ecole et cinéma :

*Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont bénéficié de la dernière projection dans le cadre du dispositif « Ecole et cinéma » le lundi 8 avril. Il s'agissait de « L'homme qui plantait des arbres ».

Commémoration du 8 mai :

*Les élèves ont participé à la cérémonie de commémoration du 8 mai. Quelques élèves de CM ont lu une lettre du maréchal de Lattre de Tassigny.

Exposition autour des écrans :

*Une exposition sur l'usage des écrans a eu lieu à l'école le mardi 9 avril. Elle était organisée par le CLAS de la communauté de communes de Gevrey-Nuits.

Sorties et voyages scolaires :

*Les élèves des classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont effectué leur sortie scolaire, le lundi 10 juin, au Galopin. Plusieurs activités leur ont été proposées : balade en calèche, voltige, découverte du centre équestre, ...

*Du 4 au 7 juin, les élèves de CM sont partis à Dijon pour leurs Mini-Olympiades. Les trajets à vélo se sont parfaitement déroulés.

Mélangés avec leurs camarades de l'école de La Charmée (Saône-et-Loire), les élèves se sont affrontés pendant 4 jours dans des disciplines sportives diverses. Ils ont bénéficié de temps d'initiation à l'escrime et au saut à la perche dispensés par des intervenants diplômés.

L'ensemble de l'équipe souhaite remercier les nombreux parents accompagnateurs, l'Association des parents d'élèves et les donateurs mobilisés (SIDEL, Trousse à projets).

D'une manière générale, l'équipe enseignante et les élèves souhaitent remercier l'ensemble des parents qui se sont investis cette année pour accompagner lors des sorties, pour participer aux diverses activités et expositions ...

Activité à venir :

*Un pique-nique sera organisé le mardi 2 juillet avec l'ensemble des élèves des écoles maternelle et élémentaire. Les familles et assistantes maternelles pourront se joindre à nous.

* Suite à l'auto-évaluation d'école, un nouveau projet d'école devra être élaboré lors de l'année scolaire 2024-2025.

Renouvellement du label E3D :

L'école dispose, depuis 2021, de la labellisation E3D (niveau 3). Cette reconnaissance étant valable 3 ans, une demande de renouvellement sera déposée, avant la fin de l'année, auprès des services académiques.

Le parcours éco-citoyen consiste en une déclinaison d'actions permettant à chaque élève, au cours de la scolarité obligatoire, d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice de son éco-citoyenneté en investissant les 8 thèmes suivants : la biodiversité, l'alimentation, les déchets, la solidarité, l'eau, le climat, la santé, l'énergie.

En tenant compte des contingences locales, les actions développées devront ainsi permettre :

- Le développement de l'intelligence « sensible » de l'élève lui permettant d'appréhender son environnement en réalisant des expériences concrètes et actives
- Le développement de la culture de l'engagement en expérimentant concrètement l'action éco-citoyenne

Au courant de chaque cycle, l'élève doit :

- avoir vécu une action nature (école dehors, classe d'environnement, ATE ...).
- avoir participé à une expérience de sciences participatives.
- avoir installé des installations pérennes en lien avec l'EDD.
- avoir participé à des actions avec partenaires extérieures ayant pour objectif de promouvoir l'EDD.
- s'être engagé dans des actions de promotion de gestes éco-citoyenneté.

La programmation envisagée par l'équipe enseignante est présentée. Lors de l'année scolaire à venir, les activités porteront essentiellement sur l'eau, le climat et l'énergie (en lien avec le thème d'école).

Le périscolaire souhaite poursuivre son engagement en matière de développement durable et s'associer aux activités scolaires pour créer du lien.

3. Point « sécurité »

Le dernier exercice incendie a été réalisé le lundi 13 mai. Il s'est parfaitement déroulé.

Une entreprise est intervenue à l'école pour élaborer un devis concernant la pose de boutons moletés. Le devis, d'un montant de 1500€, a été accepté. Le changement des serrures aura lieu avant la rentrée.

Une enquête en ligne sur la présence dans les écoles d'amiante a été complétée par la directrice à la demande des services académiques.

Mme PERNIN demande si une date a été fixée pour la réalisation du DTA, le dernier datant de 2002 n'étant plus à jour. Un diagnostic a été établi le mois dernier sur tous les bâtiments de la commune. Les conclusions seront transmises prochainement à l'école.

Un document unique de sécurité devrait être mis en place. Il faudra vérifier auprès de M. Communeau, adjoint en charge de la sécurité, si l'élaboration de ce dernier a débuté.

4. Bilan financier

*Coopérative scolaire :

Le solde actuel, après retrait des factures liées au voyage scolaire des CM, s'élève à 3 245€ environ. Il reste à régler la journée au Galopin (700€ environ).

*Association des parents d'élèves :

Cette année, l'association « Les Moutar'de Cîteaux » a organisé l'ensemble des manifestations (marché de Noël, Carnaval, chasse aux œufs en lien avec l'Espérance et la municipalité, marché aux fleurs). La fête de l'école aura lieu le vendredi 14 juin.

Un versement de 1 500€ a été effectué sur le compte de la coopérative, afin de participer au financement du voyage scolaire des CM.

L'ensemble de l'équipe enseignante et les élèves remercient chaleureusement les membres de l'association. Pour les années à venir, une enveloppe de base sera probablement allouée à chaque école. En cas de projets de plus grande ampleur, des demandes de financement pourront être effectuées directement auprès des membres de l'association.

*Mairie :

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le financement des transports (gymnase, piscine).

5. Aménagements et demandes de travaux

L'école dispose d'un nouveau photocopieur depuis les vacances de printemps. L'équipe remercie la municipalité pour cet investissement. Pour l'instant, un comptage des photocopies est mis en place afin d'évaluer les besoins. Aucune restriction n'est effective à ce jour.

Un point est fait sur les demandes de travaux formulées au deuxième conseil d'école :

- le système d'éclairage dans la cour sera bientôt mis en place avec l'aide du nouvel employé communal.
- le souci du sol glissant devant l'entrée du presbytère sera étudié.

Concernant la demande de pose de supports « velleda » sur les anciens TBI, cette dernière n'a plus lieu d'être. Mme Le Maire annonce que la mairie va équiper l'école élémentaire de 2 nouveaux VPI en remplaçant des anciens TBI inutilisables.

De nouvelles demandes de travaux sont présentées :

- Le petit panneau d'affichage présent devant la porte d'entrée du bâtiment peut-il être déplacé au niveau du portail d'entrée de l'école ?

Le matériel est prêt. Le panneau sera déplacé durant les congés d'été.

- Sera-t-il possible de poser des petits crochets dans la salle de Mme Gelin ? (affichages)

M. Petiot passera dans la classe pour étudier la faisabilité.

6. Commission électorale, point sur les élections de représentants des parents d'élèves

*Présentation de la loi 2021-1716 :

La loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou directeur d'école prévoit la possibilité pour le directeur d'école de recourir au vote par voie électronique pour l'élection des représentants de parents d'élèves après avoir consulté le conseil d'école.

*Présentation des différentes modalités de vote :

Pour l'élection des représentants de parents d'élèves, le vote peut avoir lieu soit à l'urne, soit par correspondance, soit par voie électronique. C'est le directeur qui décide de la modalité du vote après consultation du conseil d'école.

Si la modalité du vote électronique est retenue, c'est à l'école de s'organiser pour trouver un prestataire fournissant une solution technique de vote électronique par internet.

Lors de l'année scolaire 2023-2024, le vote a eu lieu uniquement par correspondance.

Le conseil est donc consulté sur les modalités de scrutin. **A l'unanimité, le vote exclusif par correspondance est retenu.**

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école pour l'année scolaire 2024-2025 se dérouleront donc uniquement par correspondance.

*Constitution de la commission électorale.

Le conseil d'école désigne en son sein, les membres d'une commission composée du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission, constituée en bureau des élections, est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections.

La commission électorale, pour l'année 2024-2025, sera composée de : Mme PERNIN (directrice), Mme Champion (enseignante), Mme Chapuis et Mme Notte (parents délégués).

7. Questions soumises au conseil d'école et informations de la municipalité

Aucune question n'a été transmise par les représentants de parents d'élèves.

Mme Le Maire salue l'investissement des équipes et de l'association des parents d'élèves.

Les CM2, qui partiront en sixième à la rentrée prochaine, recevront une calculatrice offerte par la municipalité. Cette dernière aura lieu lors d'une petite cérémonie organisée la dernière semaine de juin.

La séance est levée à 19h41.

Fait à Corcelles-lès-Cîteaux, le 10 juin 2024

Document rédigé par Mme PERNIN, directrice de l'école élémentaire

Amandine Pernin
